

Les imams à l'école de la Suisse

ZURICH Le grand canton alémanique mène un projet pilote afin d'approfondir les compétences de ceux qui dirigent la prière dans les mosquées. L'exercice a notamment pour but de «contribuer à l'intégration et à la participation des musulmans»

BORIS BUSSLINGER, ZURICH
@BorisBusslinger

«Pourquoi je veux travailler avec des jeunes? Et pourquoi c'est important pour la société?» Dans une salle de conférences du centre-ville de Zurich, une quinzaine de participants se creusent la tête pour répondre à la question du formateur, Giacomo Dallo. Directeur d'OJA, une association d'animation socioculturelle pour les jeunes, celui-ci fait ce lundi face à un public un peu particulier, entièrement constitué d'imams et de «personnel d'encadrement musulman».

Tous volontaires, ces derniers participent à une formation de huit jours (répartis sur plusieurs mois) spécialement pensée pour eux, et destinée à approfondir la connaissance de leur pays d'accueil. Un exercice unique en Suisse qui permet de satisfaire le besoin d'enseignement d'une communauté qui a soif d'apprendre, tout en offrant à Zurich la possibilité de mieux cerner les 100 000 musulmans hébergés sur son territoire (un quart de la communauté suisse).

«L'intégration, dit Giacomo Dallo. C'est quand chacun fait un pas vers l'autre et en ressort transformé.» Une définition qui ne ferait pas l'unanimité au sein de certains partis suisses, mais qui s'applique bien dans le cadre du projet pilote «Zürich-Kompetenz», dont participants et autorités saluent aujourd'hui largement les bénéfices multilatéraux.

«Éviter les structures parallèles»

Le décor n'était pourtant pas des plus propices à Zurich (canton), terre d'accueil de la fameuse mosquée An'Nur de Winterthour, dont une dizaine de membres ont été condamnés entre 2018 et 2021 pour des faits de «contrainte, menace et séquestration» – ou tout simplement expulsés – dans une polémique médiatique qui a joué le rôle d'électrochoc.

«Ce n'est pas directement à cause du cas An'Nur que la formation a été lancée, mais cet événement parmi d'autres a certainement montré qu'un besoin existait en la matière», confirme Myrta Grubenmann, collaboratrice scientifique au canton de Zurich. En 2019,

une étude commandée par ses autorités indique que la communauté musulmane zurichoise est elle aussi intéressée par davantage d'encadrement: le projet est lancé. Mené par le Centre suisse islam et société (CSIS) de l'Université de Fribourg sur mandat du Conseil d'Etat zurichois en collaboration avec l'association faîtière des organisations islamiques de Zurich (VIOZ), il poursuit trois buts: «Développer le nombre d'interlocuteurs compétents, empêcher la création de structures parallèles et encourager le dialogue avec les participants au-delà de la durée du projet.»

En 2022, 14 hommes et 5 femmes ont complété la formation. En 2023, huit femmes et cinq hommes leur ont emboîté le pas. Parmi eux Lusiana, membre de la direction de Percikan Iman, association de musulmans suisses d'Asie du Sud-Est. «Je suis ici pour développer mon réseau, dit cette native d'Indonésie. Et pour m'améliorer dans mon travail de tous les jours, au sein de ma communauté comme en lien avec les institutions zurichoises.» Assis à côté d'elle, Alili Ismailj, imam à Winterthour, opine. «Ce que nous appre-

nons ici est important, dit-il. Dans notre rôle d'imam, mais aussi pour développer un lien de confiance avec le canton.» Albanophone installé en Suisse depuis de nombreuses années, il salue la présence de journalistes à l'événement, «afin de montrer au reste du monde que notre communauté se bouge». Il faut dire qu'en Suisse, cette dernière est encore peu connue.

«Montrer aux participants qu'ils font partie de la société»

«L'islam n'est pas officiellement reconnu dans le pays, rappelle Abduselam Halilovic, représentant de la VIOZ. Il n'y a pas d'institut de formation des imams, qui sont tous instruits à l'étranger et ne sont pas toujours bien informés quand ils arrivent ici, ni vraiment de statistiques précises. D'où l'importance d'un tel cours, pour les participants comme pour les autorités. S'il ne s'agit pas que de combattre ce phénomène, ce type de formation est également primordial pour enrayer la radicalisation, qui se base toujours sur l'idée que la société dans laquelle vous vivez ne s'intéresse pas à vous, vous rejette.

On montre ici au contraire aux participants qu'ils font partie de la société suisse, que leur rôle est valorisé et important. C'est un grand pas en avant.»

Malgré un système d'inscription 100% volontaire, le canton de Zurich indique avoir jusqu'ici pu atteindre le public ciblé par le projet pilote: les imams, les théologues et les représentants d'associations musulmanes. «Nous avons même reçu des demandes en provenance d'autres cantons, précise Abduselam Halilovic. Que nous avons évidemment dû refuser.» Financé pour deux ans à hauteur de 407 000 francs par le fonds d'intérêt public du canton (non soumis aux référendums), le projet pilote fera l'objet d'un rapport en fin d'année, avant d'être réévalué. S'il s'agit du seul projet cantonal de la sorte, la formation continue des représentants musulmans connaît actuellement un développement important en Suisse. En 2022, 65 imams participaient ainsi à Fribourg à un cours d'intégration de l'islam dans le paysage social et religieux du pays. Organisé à leur demande, le cours réunissait plus de la moitié des imams actifs du pays. ■

Nouvelle Constitution: les Eglises valaisannes hésitent encore

DÉBAT Pourtant très actives en amont de la réflexion, les instances religieuses du Valais n'ont pas réagi depuis la fin des travaux de la Constituante et la finalisation du projet qui sera soumis au vote populaire. Qu'en est-il de leur appréciation du texte final? Et pourquoi ce silence?

ANNE-SYLVE SPRENGER, PROTESTINFO

Soutenir ou ne pas soutenir le projet de nouvelle Constitution, telle est la question qui taraude les Eglises valaisannes depuis la fin des travaux de la Constituante le 25 avril dernier. Pourtant très actives en amont de la réflexion, avec leur «Contribution des Eglises au travail de la Constituante», les responsables de l'Eglise catholique et de l'Eglise réformée évangélique du Valais (EREV) ont cependant décidé de ne pas se prononcer pour l'heure.

«Selon nos informations, le vote populaire n'aura lieu qu'au début 2024. De fait, il nous semble encore trop tôt pour donner un mot d'ordre, comme une consigne de vote», explique Pierre-Yves Maillard, vicaire général du diocèse de Sion.

Prise de position commune

Une rencontre de concertation entre les représentants des deux Eglises historiques valaisannes a cependant eu lieu le 1er mai, dans le but de se déterminer sur une prise de position commune. «La majorité du groupe a estimé que c'était mieux de reporter cette communication au mois de septembre, soit après les vacances d'été, au moment où la campagne risque de démarrer concrètement», indique Robert Burri, membre du Conseil synodal (exécutif) de l'EREV.

Une façon de temporiser qui interpelle, d'autant que des différences d'appréciation sont apparues lors des débats internes au groupe de réflexion Eglises-Constitution. A l'occasion du synode (assemblée législative) de l'EREV, le 29 avril dernier, Robert Burri évoquait «trois points plus ou moins problématiques entre les deux Eglises».

«On a pas mal débattu sur la formule de «fin de vie digne librement choisie» (art. 16), qui laisse place à l'intervention d'associations comme Exit et qui nous convenait, côté protestant, relate Robert Burri. Les catholiques souhaitaient quant à eux retirer le terme «librement choisie». Pour eux, c'est un sujet sensible.»

Autre sujet de divergence, l'enseignement religieux et plus particulièrement l'article 27 qui inscrit que «nul ne peut être contraint [...] de suivre un enseignement religieux». Et dans la même idée, la garantie de la «neutralité confessionnelle de l'enseignement» (art. 150).

«Tel qu'il existe, ce texte permet aux Eglises de vivre et nous en sommes reconnaissants»

PIERRE-YVES MAILLARD, VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE SION

«Nous n'avons, en effet, pas été suivis sur ces points par la Constituante et nous ne pouvons que le regretter», exprime Pierre-Yves Maillard. «Après, chacun est libre d'agir selon sa conscience par rapport à ça...»

Clivage Haut et Bas-Valais

Robert Burri précise que ces articles ne font pas non plus l'unanimité au sein de l'Eglise réformée: «On pensait que la question de l'enseignement religieux ne poserait problème qu'aux catholiques, mais on s'est aperçu qu'entre le Bas et le Haut du Valais, c'était deux mondes bien différents». Tandis que le Bas est habitué à travailler dans le cadre d'une école laïque, se contentant d'offrir un enseignement neutre en «éthique et cultures religieuses», «le Haut-Valais est encore dans une optique de préparer aux sacrements, comme la confirmation», détaille cet ancien président de l'EREV.

Il semblerait qu'il y ait un plus grand consensus du côté catholique: «On ne perçoit pas une

grande différence entre le Haut et le Bas-Valais sur ces objets qui concernent directement les Eglises», observe le vicaire.

Pour sa part, Gilles Cavin, actuel président de l'EREV, soulève une autre problématique qui pourrait pousser les paroisses réformées à apprécier différemment le texte. «Le financement des paroisses par l'Etat et non plus par les communes va pas mal chambouler le fonctionnement de nos Eglises», explique-t-il.

Pour autant, d'un point de vue général, les deux Eglises du Valais se disent globalement satisfaites, «heureuses du bon accueil qui a été réservé à beaucoup de propositions des Eglises dans le cadre de la réflexion de la Constituante», note Pierre-Yves Maillard. «Tel qu'il existe, ce texte permet aux Eglises de vivre et nous en sommes reconnaissants.» Le projet stipule en effet que «l'Etat tient compte de la dimension spirituelle de la personne humaine».

Se mouiller ou pas

Lors du Synode de l'EREV, Robert Burri s'est également dit «très reconnaissant» du retrait de l'article qui permettait à tout contribuable valaisan d'être exonéré de l'impôt ecclésiastique «par une procédure simple».

Reste aux deux Eglises à déterminer une prise de position commune. «C'est simplement une question de timing, assure Pierre-Yves Maillard. On a toujours parlé d'une seule voix et on va continuer ainsi.» Pour le vicaire, «être dans la nuance de certaines phrases et de certaines tournures» nécessite naturellement du temps. Et de pointer que «l'époque où *Le Nouvelliste* publiait un bulletin de vote pour dire ce qu'il fallait voter est révolue».

De son côté, Robert Burri conclut: «On est globalement satisfait – et du côté réformé on aurait plutôt tendance à se dire qu'un tiens vaut mieux que deux tu auras. Mais l'est-on suffisamment au point de s'impliquer dans la campagne, au risque de froisser dans nos rangs? La question n'est pas tranchée.» Le rendez-vous est pris pour septembre. ■

EN BREF

Vers un rejet de la retraite à 66 ans

Les Suisses ne devraient pas travailler jusqu'à 66 ans pour toucher l'AVS. Suivant le Conseil des Etats, le National est sur le point de rejeter lundi l'initiative populaire sur les rentes des Jeunes PLR. Le PVL réclame de renvoyer le dossier en commission, afin de créer un mécanisme de frein à l'endettement de l'AVS en guise de contre-projet indirect. Là aussi, le National devrait largement refuser. ATS

Une loi anti-burqa votée au parlement

Le Conseil des Etats a adopté lundi par 36 voix contre 8 le projet de loi du gouvernement mettant en œuvre au niveau fédéral l'initiative anti-burqa. Le National doit encore se prononcer. Le projet interdit de se dissimuler le visage en public. Yeux, nez et bouche doivent être visibles, dans tous les espaces publics ou privés accessibles au public. Les contrevenants seront passibles d'une amende d'ordre de 1000 francs maximum. ATS

MAIS ENCORE

Reprise des travaux à la gare des Eaux-Vives

Les travaux pour la construction de la dernière partie du site de la gare des Eaux-Vives à Genève vont débiter le 20 juin. La livraison est prévue pour fin 2026. (ATS)

PUBLICITÉ

LEM
Life Energy Motion

Invitation to the Annual General Meeting of Shareholders 2023 of

LEM HOLDING SA

LEM's Board of Directors is pleased to invite you to the Annual General Meeting of Shareholders 2023.

Date and time
Thursday, 29 June 2023
at 15:30 (CEST)
doors open at 15:00 (CEST)

Place
HP/Hive Innovation Lab
Route du Nant-d'Avril 150, 1217 Meyrin, Switzerland

Agenda

- 1 Reporting for the financial year 2022/23
 - Management report
 - Consolidated financial statements of the LEM Group
 - Annual financial statements of LEM HOLDING SA
 - Compensation report
 - Auditors' reports
- 1.1 Approval of the management report, the consolidated financial statements of the LEM Group, and the annual financial statements of LEM HOLDING SA as of 31 March 2023
- 1.2 Consultative vote on the compensation report 2022/23
- 2 Appropriation of available earnings and distribution
- 3 Discharge of the Board of Directors and the Executive Management
- 4 Approval of the compensation of the Board of Directors
- 5 Approval of the compensation of the Executive Management
- 5.1 Vote on the aggregate amount of short-term variable compensation of the Executive Management for the financial year 2022/23
- 5.2 Vote on the maximum aggregate amount of long-term variable compensation of the Executive Management for the financial year 2023/24
- 5.3 Vote on the maximum aggregate amount of fixed compensation of the Executive Management for the period from 1 October 2023 to 30 September 2024
- 6 Re-elections of members of the Board of Directors, re-election of the Chairman of the Board of Directors
- 7 Re-elections and election to the Nomination & Compensation Committee
- 8 Re-election of the Independent Representative
- 9 Re-election of the statutory auditors
- 10 Amendments to the Articles of Incorporation
- 10.1 Shareholders rights and general meeting of shareholders' matters
- 10.2 Board of Directors, compensation of the Executive Management, external mandates
- 10.3 Technical amendments

Meyrin, 25 May 2023

On behalf of the Board of Directors of LEM HOLDING SA
Andreas Hürlimann,
Chairman of the Board of Directors

LEM HOLDING SA • Route du Nant-d'Avril 152 • 1217 Meyrin • Switzerland
www.lem.com